



Réunion du Conseil de l'École Doctorale du 16 novembre 2018

- PV -

Ordre du jour

- 1) Nouveaux membres du Conseil et élections des doctorants.
- 2) Bilan des admissions 2018 et des soutenances.
- 3) Bilan des réunions de rentrée.
- 4) Congrès des Doctorants.
- 5) Point sur les Formations.
- 6) Concours anticipé 2019 : informations, approbation du jury d'admissibilité.
- 7) Discussion avec les doctorants.
- 8) Vote sur le Directeur et les Directeurs Adjointes de l'ED pour 2019-2023.
- 9) Questions diverses.

Présents : Jérôme Aubry, Mansour Benbakoura, Hélène Lyon-Caen, Alexis Coleiro, Frédéric Daigne, Yannick Giraud-Héraud, Isabelle Grenier, Robin Lacassin, Olivier La Marle, Clément Narteau, Prisca Rasolofomanana, Olivier Sissmann, Eleonore Stutzmann, Alessandra Tonazzo, Pascal Vincent, Sophie Violette.

Invités : Evelyne Adjei-Mensah, Thomas Grammatico, Raphaël Mignon-Risse, Arnaud Montabert, Tara Shreve.

Point 1) :

Chafia Aït-Hellal est la nouvelle gestionnaire de l'ED pour la composante TE (à 50%).

Alexis Coleiro (MCF Université Paris-Diderot, APC) rejoint le Conseil. Il co-organise le Congrès des Doctorants avec Robin Lacassin.

Le mandat des représentants des doctorants (Jérôme Aubry, Mansour Benbakoura, Dimitri Chuard, Sandrine Péron) se termine le 31/12/2018. Un grand merci à eux pour leur participation à la vie de l'ED.

Suite aux élections, les nouveaux représentants pour 2018-2019 (invités à cette réunion du Conseil) sont : DEJEAN Charlotte (IPGP) (suppléante ADJEI MENSAH Evelyne (IPGP)), GRAMMATICO Thomas (LPNHE), HENRI Mathilde (IPGP) (suppléante SHREVE Tara (IPGP)), MIGNON-RISSE Raphaël (AIM), MONTABERT Arnaud (ENS), TOUBIANA Alexandre (APC).

Point 2) :

Promotion 2018 : 55 doctorants : 32 en TE (dont 2 qui ont commencé en mars 2018), 23 en PU.

Doctorants en D4 ou plus sans soutenance prévue avant fin 2018 : 16 en TE, 3 en PU (dont 1 avec début de thèse en mars 2016). Tous ont un financement assuré, aucun problème à signaler.

Point 3) :

Les réunions avec les D1 et D2 ont eu lieu le 2 octobre 2018.

Une réunion avec les directeurs de thèse des D1 a été organisée pour la première fois par l'ED, le 4 octobre. Le bilan est positif, on propose de la maintenir dans les années à venir.

Point 4) :

Le Congrès des Doctorants 2019 sera, pour la première fois, pour tous les doctorants de l'ED. Il se déroulera du 25 au 29 mars 2019 à l'IPGP. Les D1 sont très actifs dans l'organisation. Il faudra sensibiliser les chercheurs, surtout en PU, pour y assister.

Point 5) :

Annonce de deux formations organisées par l'ED :

- le 18/12/2018 à 16h à l'IPGP : séminaire d'Isabelle Grenier "How to give a scientific presentation", suivi d'un pot de fin d'année de l'ED ;
- le 18 janvier 2019, à l'IPGP : Journée "Éthique et intégrité scientifique" (obligatoire pour les doctorants, ouverte à tous), organisée par Hélène Lyon-Caen et Loïc Labrousse.

Point 6) :

Un "concours anticipé" sera organisé, avec auditions le 19 février 2019.

Le Conseil approuve à l'unanimité la composition du jury d'admissibilité :

Christophe Baland (LPNHE), Marc Benedetti (IPGP), Vincent Busigny (IPGP), Mathilde Cannat (IPGP), Yannick Giraud-Héraud (APC), Frédéric Girault (IPGP), Isabelle Grenier (AIM), Hélène Lyon-Caen (ENS), Laurent Metivier (IPGP), Clément Narteau (IPGP), Mélissa Ridet (LPNHE), Martine Simoes (IPGP), Julien Serreau (APC), Alessandra Tonazzo (APC), Sophie Violette (ENS).

Point 7) :

Les doctorants sont contents de l'organisation d'un Congrès des Doctorants pour tout l'ED. Ils déplorent le manque de clarté du site web de l'ED.

Point 8) à l'ordre du jour : vote du Conseil pour :

- 1. Proposition de la du Directrice.teur de l'École Doctorale STEP'UP**
- 2. Proposition de la du 1^{er} Directrice.teur Adjoint.e USPC**
- 3. Proposition de la du 2^{ème} Directrice.teur Adjoint.e USPC**
- 4. Proposition de la du Directrice.teur Adjoint.e PSL**
- 5. Proposition de la du Directrice.teur Adjoint.e SU**

Rappel :

Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Chapitre II : Organisation (Article 6)

L'école doctorale est dirigée par un directeur assisté d'un conseil.

Le directeur de l'école doctorale est choisi, en son sein, parmi ses membres habilités à diriger des recherches, parmi les professeurs et personnels assimilés au sens de l'article 6 du décret n° 92-70 du 16 janvier 1992 relatif au Conseil national des universités et de l'article 5 du décret n° 87-31 du 20 janvier 1987 relatif au Conseil national des universités pour les disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques, ou parmi les enseignants de rang équivalent qui ne relèvent pas du ministère chargé de l'enseignement supérieur, ou parmi les personnels des établissements d'enseignement supérieur, des organismes publics de recherche et des fondations de recherche, habilités à diriger des recherches. Il est nommé pour la durée de l'accréditation. Son mandat peut être renouvelé une fois. [...]

Lorsqu'une école doctorale relève de plusieurs établissements, les chefs d'établissement désignent conjointement le directeur dans les conditions définies par la convention qui les lie, après avis des commissions de la recherche des conseils académiques, ou des instances qui en tiennent lieu, dans les établissements concernés, et du conseil de l'école doctorale.

Par ailleurs, par la convention qui relie USPC, PSL et SU, le directeur de STEP'UP doit être membre d'USPC.

1. Proposition de la du directrice.teur de l'École Doctorale STEP'UP

Yannick Giraud-Héraud, DR CNRS au Laboratoire APC, se porte candidat.

Après discussion, il est procédé à un vote à bulletins secrets.

- Votes exprimés en faveur de Yannick Giraud-Héraud : 15 ; Votes blancs : 1.

2. Proposition de la du 1^{er} directrice.teur adjoint.e USPC

Clément Narteau, Professeur IPGP, se porte candidat.

Après discussion, il est procédé à un vote à bulletins secrets.

- Votes exprimés en faveur de Clément Narteau : 16.

3. Proposition de la du 2^{ème} directrice.teur adjoint.e USPC

Alessandra Tonazzo, Professeur Université Paris-Diderot, se porte candidate.

Après discussion, il est procédé à un vote à bulletins secrets.

- Votes exprimés en faveur d'Alessandra Tonazzo: 15 ; Votes contre : 1.

4. Proposition de la du directrice.teur adjoint.e PSL

Hélène Lyon-Caen, DR CNRS au Laboratoire de Géologie de l'ENS, se porte candidate.

Après discussion, il est procédé à un vote à bulletins secrets.

- Votes exprimés en faveur d'Hélène Lyon-Caen: 16.

5. Proposition de la du directrice.teur adjoint.e SU

Christophe Balland, CR/HDR CNRS au Laboratoire LPNHE, est candidat à cette fonction.

Après discussion, il est procédé à un vote à bulletins secrets.

- Votes exprimés en faveur de Christophe Balland : 15 ; Votes blancs : 1.

Proposition au Président d'Université Sorbonne Paris Cité et, pour avis, aux présidents de Paris Sciences et Lettre et Sorbonne Université

Le conseil propose au Président de USPC de nommer :

- Yannick Giraud-Héraud, Directeur de l'ED STEP'UP.

Proposition au Président de d'Université Sorbonne Paris Cité

Le conseil propose au Président de USPC de nommer :

- Clément Narteau, 1^{er} Directeur adjoint de l'ED STEP'UP pour USPC ;
- Alessandra Tonazzo, 2^{ème} Directrice adjointe de l'ED STEP'UP pour USPC.

Proposition au Président de Paris Sciences et Lettres

Le conseil propose au Président de PSL de nommer

- Hélène Lyon-Caen, Directrice adjointe de l'ED STEP'UP pour PSL.

Proposition au Président de Sorbonne Université

Le conseil propose au Président de SU de nommer

- Christophe Balland, Directeur adjoint de l'ED STEP'UP pour SU.